



N° 18 – Vendredi 04 Février 2022

## COORDONNÉES

### SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE POSTALE

23 RUE DE PIED DE FOND  
B.P. 18312  
79043 NIORT CEDEX 9

### ACCUEIL :

LEGÉ ANNIE  
MAHAUDI HAKIM  
POIRAULT JEAN-LUC

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.18.52

### SITE OFFICIEL ET E-MAIL

🌐 [HTTP://FOOT79.FFF.FR](http://FOOT79.FFF.FR)  
✉ [DISTRICT@FOOT79.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT79.FFF.FR)

### HORAIRES D'OUVERTURE :

**DU LUNDI AU JEUDI :**  
• 8H00 - 17H00  
**LE VENDREDI :**  
• DE NOVEMBRE À MARS : 8H00 - 17H00  
• D'AVRIL À OCTOBRE : 8H00 - 16H00

# COMMUNIQUÉ

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Le District des Deux-Sèvres constate une nette recrudescence des avertissements et des exclusions depuis le début de saison, le phénomène s'étant accéléré dernièrement. Si une partie incompressible, et fort logiquement, s'explique par des faits de jeu inhérents à la pratique, la proportion d'incidents, de violences, d'insultes, et d'incivilités est en constante hausse. C'est d'autant plus inquiétant que nous avons, toutes et tous, attendu avec impatience la reprise des activités sportives après ces longues périodes frustrantes de confinement et d'interdiction de rassemblements sportifs.

Nous espérons que cette soudaine et inattendue « flambée » de mauvais gestes trouve son explication dans la frénésie des terrains retrouvés et des fourmillements mal contrôlés. Il est de notre devoir d'alerter les clubs par l'intermédiaire des présidents(es) et dirigeants(es) afin que leurs joueurs(ses) et éducateurs(trices) prennent conscience des dérives constatées afin d'y remédier au plus vite. Nous comptons sur le bon sens, le fair-play et la sportivité des acteurs(trices) du jeu dans l'idée que cette confiance soit préservée et reste intacte jusqu'en fin de saison, y compris pour des matches à enjeu qui ne doivent pas prendre le dessus sur le jeu.

Le football est un plaisir, un loisir, une passion mais certainement pas un exutoire où chacun règle ses comptes à sa manière. Les commissions du District seront donc particulièrement attentives au bon déroulement des prochaines journées de compétitions.

Bien sportivement.

Daniel GUIGNARD

Président

## RÉUNIONS MANIFESTATIONS

**Judi 10 Février 2022**  
Commission de Discipline  
Commission Sportive

## SOMMAIRE

Commission Sportive.....	p 01
Commission Litiges et Contentieux.....	p 03
Nos Partenaires.....	p 05
Avis aux clubs.....	p 06
Infos Clubs.....	p 09

# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 03 Février 2022

Procès-Verbal n° 23

**Président** : Mr. BAUDOUIN Gilles

**Vice-Président** : Mr. ROUGER Alain

**Secrétaire** : Mr. GODET Jean-Marie

**Membre Présent** : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 22 du 27 janvier 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## WEEK-END DU 29/30 JANVIER 2022

### FORFAITS

#### Amende de 30 €

Match n° 51519.2 Ardin/Autize 4 – Bessines Asptt 2 en D5 poule F ➤ **Ardin/Autize 4ème forfait**

Match n° 53382.1 Nueillaubiers 1 – Avenir 79 1 en U18 1<sup>ère</sup> Division ➤ **Avenir 79 1er forfait**

#### Amende de 20 €

Match n° 53464.1 Beauvoir 1 – Louz/Vergen-Ene 1 en U17 1<sup>ère</sup> Division poule A ➤ **Beauvoir 1er forfait**

### DEMANDES AUTORISATION TOURNOIS

**Du club de Moncoutant** : ➤ Le samedi 11 juin 2022 – Catégorie U15

**Du club de Val de Boutonne** : ➤ Le samedi 30 avril 2022 – Catégories U10/U11 et U12/U13

**Du club de FC Boutonnais** : ➤ Le samedi 26 février 2022 – Catégories U8/U9 (événement créé par des étudiants – Club du FC Boutonnais uniquement support – pas de frais)

Tournois autorisés sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ces jours-là, les terrains ne soient pas occupés par une compétition officielle

## DECLARATIONS TOURNOIS

### Frais de déclaration Tournoi 24 €

Moncoutant : Samedi 11 juin 2022

Val de Boutonne : Samedi 30 avril 2022

## COURRIERS

Du club de Amical Sauzéen ➤ Nous informant que leur équipe de D5 poule H en entente avec Paizay le Tort jouera ses matchs retour le dimanche à 15 h 00 sur le stade de Paizay le Tort.

**Pris note les clubs concernés ont été avisés par la messagerie Zimbra**

Du club de St Cerbouillé ➤ concernant le report du match 50988.2 Mauzé Rigné 3 – St Cerbouillé 3 en D5 poule B pour cause de Covid au sein du club de Mauzé Rigné

**Suite aux différents échanges entre les clubs et le secrétariat, la rencontre est reportée au dimanche 13 février 2022 à 15 h 00 sur le stade de Mauzé Thouarsais.**

**Le Secrétaire**  
**Jean-Marie GODET**

**Le Président**  
**Gilles BAUDOUIN**



# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 03 Février 2022  
Procès-Verbal n° 13

**Président** : Mr. ROUGER Alain

**Vice-Président** : Mr. BAUDOUIN Gilles

**Secrétaire** : Mr GODET Jean-Marie

**Membres Présents** : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 12 du 27 janvier 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## WEEK-END DU 29/30 JANVIER 2022

### Match n° 50256.2 FC 3C (2) – L'AbsieMoutiers (1) en D3 poule A

Arbitre : Mr. CHARRUAULT Christophe

#### Réserve d'avant match du club de L'AbsieMoutiers

Je soussigné BARDET Charly, licence n° 1172420852 Capitaine du club de L'Absielargeasse Moutiers S/Chantemerle formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Chanteloup Courlay Chapelle pour le motif suivant : des joueurs du club de Chanteloup Courlay Chapelle sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

**La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.**

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, **ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.**

Match de référence pour l'équipe 1 : Chantel/Courl/Chap (1) – Lezay Us (1) en coupe des Deux-Sèvres du 16/01/2022.

**Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.**

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Chantel/Courl/Chap (2) – L'Absie L.Mout.Chant (1) : 2 - 1

**Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du club de L'Absie L.Mout.Chan.**



**Match n° 50321.2 Airvo St Jouin 2 – Pays Thénezéen 2 en D3 poule B**

Arbitre : Mr. JALLAT Nathan

**Réclamation d'après match du club d'Airvo St Jouin**

Je soussigné PORCHAIRE JONATHAN N° de licence 1152424050 responsable de l'équipe du FC AIRVO ST JOUIN, formule des réserves sur la qualification ou la participation de l'ensemble des joueurs du club ES PAYS THENEZEEN 2 pour le motif suivant : des joueurs du club de ES PAYS THENEZEEN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

- Courrier de Mr. LAROCHE, Référent Covid du District
- Courrier du club du Pays Thénezéen

**Dossier en instance****Match n° 53466.1 GJ AFP 2 – Pm/Augé/Ste Ean/lezay 1 en U17 1ère Division poule A**

Arbitre Bénévole : Mr. GATARD Fabrice

**Réserve d'avant match du club de Pm/Augé/Ste Ean/lezay**

Je soussigné, YRIARTE Etienne licence n° 1032114908 dirigeant responsable du club de Pm/Augé/Ste Ean/lezay, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de GJ AFP, pour le motif suivant : des joueurs du club de GJ AFP sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

**La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.****Après vérification des feuilles de matchs constate :**

Que les joueurs : BIROCHEAU Yanis licence n° 2546690248 – FAVREAU Maxime licence n° 2546698722 – DE SAINT PHALLE Lucas licence n° 2546657453 – VERGNE Mathias licence n° 2546373137 – GEOFFRIAUD Killian licence n° 2546700892 – MORISSON Lucas licence n° 2547095598 – PAYET Jules licence n° 2546373157 – FERREIRA Ethan licence n° 2546031125 – CLAIRICIA Louis licence n° 2546304425 et RENOUX Mylan licence n° 2547313011. Ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain. Match de référence pour l'équipe 1 : en Coupe Départementale U17 poule Unique : Pays Mauléon Es GJ (1) – G.j A.F.P. (1) du 22/01/2022 à 15h00.

**En application des R.G de la LFNA : Article 26 Paragraphe C/2 - Restrictions collectives : La Commission, déclare l'équipe de G.J A.F.P. (2) en infraction.**

Par conséquent donne match perdu par pénalité à l'équipe de G.J A.F.P. (2) avec 0 but et le retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Pm/Augé/St Ean/Lezay (1) avec 3 buts et 3 points.

Les droits de confirmation soit 37€, seront portés au débit du club de **G.J A.F.P.**.

**Le Secrétaire**  
**Jean-Marie GODET**



**Le Président**  
**Alain ROUGER**

# NOS PARTENAIRES



Crédit Mutuel



Le bon sens a de l'avenir



Tous les ingrédients de l'amour

La fromagère Les galipotes



## AVIS AUX CLUBS



A partir de 4 cas positifs \* sur 7 jours glissants au minimum avec envoi OBLIGATOIRE des justificatifs (certificat COVID) au District des Deux-Sèvres [district@foot79.fff.fr](mailto:district@foot79.fff.fr)

- **REPORT INCONTOURNABLE DE LA RENCONTRE**

- Prévenir impérativement le District en envoyant les justificatifs (certificat de positivité à la covid\_19)

*\* Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club*



- **ATTENTION : A partir du vendredi 17 h 00 :**

- **Prévenir impérativement** le Référent Covid du District par téléphone et suivre les instructions.

Numéro d'astreinte du référent COVID du District des Deux-Sèvres :

**07.61.37.98.11**





# FACEBOOK DS-CUP



## FIFA 22



Le District de Football des Deux-Sèvres organise son **tournoi E-Foot sur Playstation** ! Alors viens représenter ton club et tente de gagner l'un des 4 magnifiques lots (ouvert à tou(te)s, petit(e)s et grand(e)s) :

- **1<sup>ère</sup> place** : 1 Maillot de l'équipe de France (Masculine ou Féminine) + carte cadeau PSN 50€
- **2<sup>ème</sup> place** : 2 places pour le Futuroscope
- **3<sup>ème</sup> place** : 1 Maillot de l'équipe des Chamois Niortais + 2 places pour un match à Niort
- **4<sup>ème</sup> place** : 1 Maillot de l'équipe du PAU FC

Pour s'inscrire, rien du plus simple :

<https://foot79.playce.gg/fr/tournaments/facebook-dscup>





# NOUS RÉCUPÉRONS

*Vos radios*



L'ARGENT RÉCOLTÉ PAR CE PARTENARIAT SERA REVERSÉ À UNE ASSOCIATION CARITATIVE.

LE DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES,  
EN PARTENARIAT AVEC RHÔNE-ALPES-ARGENT, RÉCUPÈRE  
VOS

- FILMS RADIOGRAPHIQUES ARGENTIQUES OBSOLÈTES
- FILMS RADIOGRAPHIQUES NUMÉRIQUES

UNE FOIS LES FILMS RADIOGRAPHIQUES RÉCUPÉRÉS,  
CONTACTER VOTRE RESPONSABLE  
DE SECTEUR



IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## NOUS RECUPERONS VOS RADIOS !

En partenariat avec Rhône-Alpes-Argent, nous récupérons vos : 🗑️♻️

- Films radiographiques argentiques obsolètes
- Films radiographiques numériques

La liste des responsables de secteurs : <https://foot79.fff.fr/.../0dbbf375fd18086ebd2e3301526ea84...>

## INFOS CLUBS



**S.A. MONCOUTANT**



# TOURNOI U15 À 11 1ERE ÉDITION

**SAMEDI 11 JUIN 2022**



**LIMITÉ À 16 EQUIPES**

**AU STADE JEAN LORIT**

**DE 8H30 À 17H30**

**RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE**

**Réservation pour le tournoi au 06.30.96.30.60  
ou par mail : [moncoutantfoot@gmail.com](mailto:moncoutantfoot@gmail.com)  
avant le vendredi 6 Mai 2022**



**FCB**  
**TOURNOI**  
**RÉGIS GRAVELEAU**

U10/U11



U12/U13



**1 MAI 2022**

**FCB**

Le Football Club de Bressuire est heureux de vous inviter à son tournoi Régis Graveleau

**Le Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022 de 9h30 à 17h30**

Nous serions ravis de vous compter parmi nos participants !

Pour inscrire vos équipes U11 et/ou U13,  
Merci de nous faire parvenir le coupon réponse  
Avant le 1<sup>er</sup> avril 2022.

**TARIFS**

**30€ PAR ÉQUIPE**  
**25€ A PARTIR DE 2<sup>ème</sup> ÉQUIPE D'UNE MEME CATÉGORIE**

Exemple :  
2 équipes U11 = 50 €  
1 équipe U11 et 1 équipe U13 = 60€

**INTERSPORT**

la mie CALINE

**LE TOURNOI**  
**RÉGIS GRAVELEAU C'EST :**

- ✓ Le dimanche 1<sup>er</sup> mai
- ✓ Les catégories U10/U11 et U12/U13
- ✓ Engagements limités :
  - 32 équipes U11
  - 32 équipes U13
- ✓ 8 terrains de foot réduits (dont 2 Synthétiques)

**UNE RÉCOMPENSE POUR TOUS !**  
Nous serions ravis de vous compter parmi nos participants !

**GOPLAST** **AD.CA.**

**FCB**

**NOUS CONTACTER !**

Site internet :  
[www.fcbressuire.com](http://www.fcbressuire.com)

E-mail :  
[contact@fcbressuire.com](mailto:contact@fcbressuire.com)

Adresse :  
FC BRESSUIRE Stade Alain Métayer 18 rue Malabry  
79300 Bressuire

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi (sauf Jeudi)  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Tel :  
05 49 65 29 71

Engagement limités à 32 équipes par catégorie

**FCB**

Composition d'une équipe  
8 joueurs + 2 remplaçants

**COUPON - RÉPONSE**

NOM DU CLUB : .....

PARTICIPERA AU TOURNOI

**NOMBRES D'ÉQUIPE :**

- Équipes U10/U11 : ..... (2 Maxi)
- Équipes U12/U13 : ..... (2 Maxi)

**RESPONSABLE :**

- Nom : ..... Prénom : .....
- Téléphone : ..... E-Mail : .....

NE PARTICIPERA PAS AU TOURNOI

**REPONSE AVANT LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2022**

Tarifs :  
30 € par équipe  
25 € à partir de la 2<sup>ème</sup> équipe d'une même catégorie